SunPower Système de stockage de l'énergie

Garantie commerciale



Contrat de Garantie commerciale pour le système de stockage d'énergie domestique SunPower

T250002 Révision A
Publié en décembre 2025

1. Garantie commerciale pour les Produits et Performances

Date d'entrée en vigueur : 1er octobre 2025

Produits. Cette Garantie commerciale (la « Garantie ») s'applique aux composants individuels du système de stockage d'énergie domestique SunPower de TCL SunPower Global B.V. (ci-après dénommée « TCL SunPower Global ») installés en France portant les numéros de modèle indiqués dans le Tableau de Garantie et vendus après la Date d'entrée en vigueur (ci-après dénommés les « Produits »). Les Produits excluent tout appareil, composant ou accessoire externe inclus ou vendus avec les Produits, notamment tout compteur, transformateur de courant, câblage électrique, câble de communication, module Wi-Fi ou appareil électronique d'alimentation externe. Les Produits excluent tout logiciel ou service externe aux Produits, notamment les logiciels utilisés pour faire interface à distance avec les Produits.

Date de Début de la Garantie. La Date de Début de la Garantie est la première des dates suivantes : (i) la date d'installation ; (ii) la date d'Enregistrement ; et (iii) 10 mois après la date de fabrication.

Garantie Produits. Soumis à tout moment aux modalités et conditions de la présente Garantie, TCL SunPower Global garantit que les Produits seront, exempts de défauts matériels et de fabrication ayant un impact manifeste sur le fonctionnement des Produits dans des conditions normales d'application, d'installation, d'utilisation et de maintenance pendant la Durée de Garantie Produits.

Garantie de Performances. Soumis à tout moment aux modalités et conditions de cette Garantie, TCL SunPower Global garantit que les Produits auront, pendant la Durée de la

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

Garantie de Performances, une Capacité mesurée d'au moins la Capacité Garantie correspondant à la combinaison applicable de limite d'Énergie de production et de Plage de températures de fonctionnement.

Enregistrement et Connexion. Les obligations de TCL SunPower Global au titre de cette Garantie sont conditionnées à la connexion des Produits aux réseaux TCL SunPower Global et à leur enregistrement numérique (« Enregistrement »). La connexion aux réseaux TCL SunPower Global et l'utilisation des services et fonctionnalités associés sont chacune soumises aux conditions générales et aux conditions d'utilisation et politique de confidentialité applicables de TCL SunPower Global.

<table>
<tr><td colspan="4">Tableau de Garantie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">1) Modèle d'onduleur</td><td colspan="3">Durée de la Garantie Produits : 10 ans à compter de la Date de Début de la Garantie.
Durée de Garantie de Performances : aucune.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Plage de températures de fonctionnement</td></tr>
<tr><td>Système Split
SP-SRTH-5kW-G1
SP-SRTH-6kW-G1
SP-SRTH-8kW-G1
SP-SRTH-10kW-G1
SP-SRTH-12kW-G1
SP-SRTH-13kW-G1</td><td colspan="3">0℃ à 60℃</td></tr>
<tr><td>Tout-en-un
SP-ARSH-3.68kW-G1
SP-ARSH-4.6kW-G1
SP-ARSH-5kW-G1
SP-ARSH-6kW-G1
SP-ARSH-8kW-G1
SP-ARSH-10kW-G1</td><td colspan="3">0°C à 55°C</td></tr>
<tr><td rowspan="2">2) Modèle de batterie</td><td colspan="3">Durée de Garantie Produits : 10 ans à compter de la Date de Début de la Garantie.
Durée de Garantie de Performances : 10 ans à compter de la Date de Début de la Garantie.</td></tr>
<tr><td>Capacité Garantie</td><td>Énergie minimale de sortie cumulée*</td><td>Plage de températures de fonctionnement</td></tr>
</table>

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

Système Split SP-RH-B5K-G1-1S SP-RH-B5K-G1-2S SP-RH-B5K-G1-3S SP-RH-B5K-G1-4S SP-RH-B5K-G1-5S SP-RH-B5K-G1-6S	70%	16.42 MWh	Charge : 0°C à 55°C Décharge : -10°C à 55°C
Tout-en-un SP-ARSH-3.68kW-G1 SP-ARSH-4.6kW-G1 SP-ARSH-5kW-G1 SP-ARSH-6kW-G1 SP-ARSH-8kW-G1 SP-ARSH-10kW-G1			
3) Compteur d'énergie SP-ARSH-MC-G1 SP-SRTH-MC-G1	**Durée de Garantie Produits :** 5 ans à compter de la Date de Début de la Garantie. **Durée de Garantie de Performances :** aucune.		
4) Module Wi-Fi	**Durée de Garantie Produits :** 2 ans à compter de la Date de Début de la Garantie. **Durée de Garantie de Performances :** aucune.		

2. Assistance à la clientèle, Processus de réclamation et Couverture

En cas de réclamation couverte par la présente Garantie, veuillez contacter immédiatement TCL SunPower Global par email à l'adresse mentionnée à l'Article 7. À la réception d'une réclamation, TCL SunPower Global peut exiger des informations supplémentaires pour valider la réclamation, notamment : les informations d'Enregistrement de la garantie applicable, une preuve détaillée d'achat, de livraison ou d'installation ; les numéros de série et de modèle ; et la preuve concernant le fondement de la réclamation. Toutes les obligations de TCL SunPower Global en vertu des présentes sont expressément subordonnées à la fourniture rapide et complète de ces informations supplémentaires, raisonnablement requises pour valider la réclamation. Les réclamations soumises aux exclusions énoncées à l'article 4 seront rejetées. Les Produits retournés sans l'autorisation écrite préalable de TCL SunPower Global ne seront pas acceptés.

Pour toute réclamation valide effectuée pendant la Période de garantie applicable, TCL SunPower Global selon son choix, réparera, remplacera ou remboursera le prix d'achat initial des

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

Produits couverts. Pour les réparations et les remplacements, TCL SunPower Global prend à sa charge les frais de transport raisonnables et habituels pour l'expédition des Produits réparés ou de remplacement à l'endroit où les Produits couverts par la présente Garantie ont été initialement livrés par TCL SunPower Global. Les Produits de remplacement peuvent être remis à neuf ou reconditionnés, électriquement et mécaniquement compatibles avec les Produits couverts par la présente Garantie et avec des niveaux de puissance et de performances sensiblement égaux voire supérieurs.

Sauf instruction contraire de TCL SunPower Global ou exigence de la loi applicable, les Produits défectueux couverts par cette Garantie Limitée doivent être éliminés par le titulaire de la garantie conformément aux réglementations en vigueur sur le traitement des déchets électroniques, à leurs propres frais de transport, et ne doivent en aucun cas être revendus, réutilisés ou remis en état. Si TCL SunPower Global décide de récupérer ces Produits défectueux, TCL SunPower Global prendra en charge les frais de transport et la propriété de tout Produit remplacé sera transférée à TCL SunPower Global.

Pour les Produits initialement installés en France par TCL SunPower Global ou par un installateur certifié ou autorisé par TCL SunPower Global en tout cas correctement formé et agréé pour installer et mettre en service les Produits conformément au Droit applicable et aux normes professionnelles et réglementaires pertinentes, TCL SunPower Global prend à sa charge les frais de service raisonnables, nécessaires et réels de dépose et de réinstallation des Produits réparés ou remplacés, jusqu'à 150€ ; à condition que (a) TCL SunPower Global puisse seul sélectionner le prestataire de son choix fournissant ces services et (b) TCL SunPower Global règle au prestataire lesdits coûts.

Si TCL SunPower Global émet un remboursement dans le cadre d'une réclamation valide au titre de la Garantie Produits ou de Performances, TCL SunPower Global remboursera le prix d'achat initial pendant les deux (2) premières années de la Durée de garantie applicable, puis dépréciera linéairement le montant du remboursement de 11 % par an (ci-après dénommée « Valeur de la réclamation »), à condition que pour une réclamation valide au titre de la Garantie de Performances, TCL SunPower Global rembourse la Valeur de la réclamation multipliée par la différence en pourcentage entre la Capacité Garantie et la Capacité Mesurée (toutes deux exprimées en pourcentage de la Capacité Utile). Si vous n'êtes pas en mesure de justifier le prix d'achat d'origine, TCL SunPower Global utilisera la valeur marchande actuelle au lieu du prix d'achat d'origine pour déterminer la Valeur de la réclamation.

3. Conditions Générales

a. Toutes les couvertures, tous les droits et toutes les performances en vertu de cette Garantie sont expressément conditionnés au paiement intégral (notamment le paiement intégral de tous les frais d'intérêts ou de retard de paiement) dû à TCL SunPower Global.
   TCL SunPower Global n'est tenue à aucune obligation au titre de la Garantie si des frais ou des paiements en suspens restent dus au titre des Produits faisant l'objet d'une réclamation.
b. Toutes les réclamations au titre de la garantie ci-dessous doivent être déposées pendant la Durée de la garantie applicable. Toute réclamation au titre de la garantie déposée en dehors de la Durée de la garantie applicable, notamment toute réclamation pour un défaut latent ou non découvert, est invalide et sera rejetée par TCL SunPower Global.
c. Les Durées de la Garantie Produits et de Performances pour tout Produit réparé ou remplacé ne s'étendront pas au-delà des conditions d'origine.
d. L'onduleur est uniquement couvert par la période de garantie Produit et n'est pas concerné par la garantie performance de la batterie (pack).

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

e. À l'exception du compteur d'énergie, les Produits nécessitent une connexion Internet pour se connecter aux services, surveiller et mettre à jour les logiciels de TCL SunPower Global. Les Durées de la Garantie Produits et de Performances sont chacune réduites à 3 (trois) ans pour les Produits qui sont déconnectés d'Internet pendant plus de trente (30) jours consécutifs ou pendant plus de quatre-vingt-dix (90) jours au cours de toute période continue de douze (12) mois.
f. Conditions du test de capacité : À une température ambiante de 25°C ±3°C, après une charge à un courant réglé de 0,5C jusqu'à 90 % de SOC, laisser reposer pendant 30 minutes, puis décharger le module de batterie testé à un courant réglé de 0,5C jusqu'à la tension de fin de décharge, et enregistrer la quantité d'électricité libérée au cours du processus.
g. Le Produit ou toute pièce à remplacer aura des performances et une fiabilité fonctionnellement équivalente à celles du Produit d'origine. Si la production du type de Produit concerné ou de l'une de ses pièces a été interrompue, retirée ou autrement indisponible sur le marché, TCL SunPower Global se réserve le droit de remplacer le Produit ou les pièces par un Produit ou une pièce similaire (ce qui peut inclure des pièces précédemment utilisées mais équivalentes à des neuves en termes de performance et de fiabilité). En raison des avancées technologiques, il est possible que les pièces ou composants de remplacement ne soient pas compatibles avec les autres composants déjà installés. Tous les coûts liés à l'incompatibilité des systèmes ne sont pas couverts par cette Garantie. Si les Produits sont remplacés pendant la période de garantie, la période de garantie restante sera automatiquement transférée aux produits de remplacement sans prolongation supplémentaire.
h. Toutes réclamation au titre de la présente Garantie doit être effectuée par ou au nom du titulaire de ladite garantie. TCL SunPower Global est en droit de demander tout document permettant de confirmer l'identité du titulaire de la Garantie, les pouvoirs de la personne agissant en son nom, ainsi que la vente, la livraison et l'emplacement d'installation d'origine des Produits. TCL SunPower Global se réserve le droit de rejeter toute réclamation en raison de l'insuffisance de la documentation reçue.
i. Cette Garantie est entièrement cessible par son titulaire à tout tiers, à condition que : le titulaire de la garantie fournisse un avis de cession à TCL SunPower Global dans un délai de 90 jours à compter de cette cession à l'adresse suivante : **techsupport.fr@sunpowerglobal.com** ; cet avis soit accompagné de tout document raisonnable attestant de ladite cession ; et le cessionnaire de la présente Garantie effectue l'Enregistrement des Produits.
j. TCL SunPower Global ne garantit pas que le fonctionnement des Produits, ni d'aucun logiciel ou service inclus ou fourni avec les Produits pour accéder ou pour interagir avec les Produits, sera ininterrompu ou sans erreur.
k. Les Produits ne sont pas destinés à être utilisés comme alimentation électrique principale ou de secours pour quelque appareil que ce soit, notamment les appareils critiques tels que les systèmes de survie, un équipement médical et tout autre appareil où une défaillance des Produits pourrait entraîner des blessures, un décès, des dommages matériels ou des dommages à l'appareil. TCL SunPower Global décline toute responsabilité découlant de l'utilisation ou de la non-utilisation des Produits, ainsi que de tout dommage causé à tout appareil en raison de l'utilisation ou de la non-utilisation des Produits. En outre, TCL SunPower Global se réserve le droit de refuser de fournir une assistance en lien avec toute utilisation des Produits pour des appareils critiques et décline toute responsabilité découlant de la fourniture ou du refus de TCL SunPower Global de fournir une assistance pour les Produits dans de tels cas.

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

4. Exclusions

La Garantie ne s'applique à aucun des éléments listés ci-après, notamment les défauts, les pannes ou les coupures de courant causées en tout ou partie par ces derniers. TCL SunPower Global déterminera si une réclamation est soumise à une exclusion.

a. Produits soumis à : (i) Dommages causés lors d'un transport inapproprié, lorsque le conteneur ou l'emballage est déchargé et que des dommages sont constatés, une mauvaise utilisation, un abus, une négligence ou un accident ; (ii) une altération , y compris toute modification de logiciel ou de micrologiciel effectuée par un tiers non autorisé par TCL SunPower Global ; (iii) une installation ou une configuration incorrecte, y compris, sans s'y limiter, le non-respect des instructions d'installation TCL SunPower Global et des instructions d'exploitation et de maintenance de tout type, qui peuvent être modifiées et mises à jour par TCL SunPower Global de temps à autre, des exigences du réseau ou des services publics et tous les codes, lois, ordonnances et réglementations nationales et européennes, notamment les paramètres de profil de réseau requis) ; (iv) une installation par quiconque autre que : TCL SunPower Global ou un installateur certifié ou autorisé par TCL SunPower Global, en tout cas correctement formé et agréé pour installer et mettre en service les Produits conformément au Droit applicable et aux normes professionnelles et réglementaires pertinentes ; (v) la réparation ou la modification par une personne autre qu'un technicien agréé de TCL SunPower Global ; (iv) des conditions dépassant la tension, l'indice de protection et toute autre spécification opérationnelle, notamment la haute tension des générateurs ; (vii) une panne de courant ou des surtensions ; (viii) les dommages causés par la lumière directe du soleil, la foudre, les inondations, le feu, la grêle ou d'autres actes de la nature ; (ix) les dommages causés par des personnes, l'activité biologique, l'exposition à des produits chimiques industriels, l'eau ou la poussière dépassant l'indice de protection, la fumée, le sel, le froid ou la chaleur excessive, les solvants, une ventilation insuffisante, des vibrations ou un champ magnétique ; ou (x) des dommages dus à un impact ou à d'autres événements indépendants de la volonté de TCL SunPower Global. Les références aux « dommages » désignent toutes les sources de dommages, qu'ils soient directs, indirects, intentionnels ou accidentels.

Veuillez lire les consignes de sécurité et d'installation sur
https://www.sunpowerglobal.com/fr/documents

b. Les défauts cosmétiques ou effets résultant de l'usure normale des matériaux des Produits et les variations cosmétiques sans impact matériel sur le fonctionnement ou les performances des Produits. L'usure normale des matériaux des Produits comprend, sans s'y limiter, la décoloration, le vieillissement des revêtements et les zones de décoloration des Produits.
c. Les Produits installés dans des endroits, qui de l'avis souverain de TCL SunPower Global, peuvent être soumis à un contact direct avec des plans d'eau salée ou à moins de 500 m d'un rivage.
d. Les Produits dont les étiquettes indiquant le type de produit ou le numéro de série ont été modifiées, supprimées ou rendues illisibles.
e. Les Produits déplacés de leur emplacement d'installation d'origine sans l'approbation écrite expresse de TCL SunPower Global.

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

f. Les Produits dont la mise à jour logicielle est incomplète en raison d'un défaut de connexion à Internet.
g. Des problèmes ou des anomalies surviennent en raison du renouvellement des lois ou des réglementations nationales ou régionales.
h. Produits fonctionnant en dessous de la plage de température de fonctionnement minimale ou au-dessus de la plage maximale spécifiée dans le tableau de garantie pour le modèle applicable.
i. Produits de type batterie stockés et non utilisés : (i) pendant plus de douze mois à des températures inférieures à zéro degré Celsius (0 °C) ou supérieures à vingt-cinq degrés Celsius (25 °C) ; (ii) pendant plus de trois mois à des températures inférieures à vingt-cinq degrés Celsius (25 °C) ou supérieures à quarante degrés Celsius (40 °C) ; (iii) pendant plus de 7 jours à des températures comprises entre quarante degrés Celsius (40 °C) et soixante degrés Celsius (60 °C) ; pendant 7 jours ou plus à un état de charge (« EdC ») inférieur à 30 % ou supérieur à 50 %; ou (iv) pendant plus d'un mois, mais ni complètement chargé ni complètement déchargé au moins une fois tous les 6 mois.
j. Produits de type batterie ou qui sont utilisés à des températures en dehors des plages de température de fonctionnement spécifiées dans le tableau de garantie.
k. Produits de type batterie dont l'énergie de production dépasse la limite maximale applicable de 16.42 MWh de capacité utilisable spécifiée dans le tableau de garantie pour le modèle de batterie applicable.
l. Produits non installés et mis sous tension après (i) 10 mois suivant la date de fabrication des Produits mentionnée sur l'étiquette d'emballage des Produits ou (ii) 6 mois à partir de la dernière date de recharge des Produits de type batterie.
m. Produits pour lesquels une défaillance n'est pas signalée à TCL SunPower Global dans un délai raisonnable, notamment lorsqu'un retard dans la notification entraîne des dommages supplémentaires et dans tous les cas dans un délai de quatre (4) semaines suivant cette défaillance.
n. Produits installés dans un véhicule, dans une remorque, dans un navire, dans un bateau ou dans une application mobile, ou autrement hors bâtiment.

5. Limitation de l'étendue de la Garantie

SANS PREJUDICE DES GARANTIES LEGALES DONT BENEFICIE L'ACHETEUR DES PRODUITS, Y COMPRIS LA GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE SI L'ACHETEUR EST UN CONSOMMATEUR AU SENS DU CODE DE LA CONSOMMATION, LA GARANTIE ÉNONCÉE DANS LES PRÉSENTES REMPLACE ET EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES COMMERCIALES ET CONDITIONS EXPRESSES OU IMPLICITES. DANS LA LIMITE DE CE QUI EST PERMIS PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT QUI NE SONT PAS PREVUES PAR LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE, NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, À L'UTILISATION OU À L'APPLICATION PARTICULIERE, ET TOUTES AUTRES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS DE TCL SUNPOWER GLOBAL SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES A MOINS QUE TCL SUNPOWER GLOBAL SOLAR N'AIT EXPRESSEMENT SOUSCRIT PAR ECRIT A CES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITES.

DANS LES LIMITES DE CE QUI EST PERMIS PAR LA LOI APPLICABLE ET NONOBSTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE, TCL SUNPOWER GLOBAL NE POURRA ETRE TENU D'AUCUNE RESPONSABILITE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES À DES BIENS OU POUR TOUTE PREJUDICE PHYSIQUE À DES PERSONNES OU POUR D'AUTRES PERTES OU BLESSURES QUI

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

DECOULE OU EST LIE AUX PRODUITS OU, NOTAMMENT SANS QUE CETTE LISTE SOIT EXHAUSTIVE, POUR TOUT DÉFAUT DE PRODUITS, OU LIÉE À LEUR UTILISATION OU À LEUR INSTALLATION. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TCL SUNPOWER GLOBAL NE POURRA ETRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, IMMATÉRIELS OU SPÉCIAUX, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. LA PERTE D'UTILISATION, PERTE DE PROFIT, PERTES DE PRODUCTION OU DE REVENUS SONT SPÉCIFIQUEMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, EXCLUS. DANS LA LIMITE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE TCL SUNPOWER GLOBAL, LE CAS ÉCHÉANT, EN DOMMAGES OU AUTREMENT, SERA LIMITEE AU PRIX D'ACHAT PAYÉ À TCL SUNPOWER GLOBAL PAR SON CLIENT, POUR LE PRODUIT OU SERVICE UNITAIRE FOURNI OU À FOURNIR, SELON LE CAS, QUI A DONNE LIEU A LA RÉCLAMATION DE GARANTIE.

TCL SUNPOWER GLOBAL NE DOIT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT OU TOUT TIERS DE QUELQUE NON-EXÉCUTION OU RETARD QUE CE SOIT DANS L'EXÉCUTION DE TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, NOTAMMENT DE CETTE GARANTIE, EN RAISON DE FORCE MAJEURE, DE GUERRE, D'ÉMEUTES, DE GRÈVES, D'INCENDIES, D'INONDATIONS, D'ÉPIDÉMIES OU DE PANDÉMIES (NOTAMMENT, SANS S'Y LIMITER, DU COVID-19) OU DE TOUTE AUTRE CAUSE OU CIRCONSTANCE INDÉPENDANTE DE LA VOLONTÉ RAISONNABLE DE TCL SUNPOWER GLOBAL.

OUTRE LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE, TOUT CONSOMMATEUR FRANÇAIS BENEFICIE DES GARANTIES LEGALES CI-APRES REPRODUITES DANS L'ENCADRE QU'IL PEUT EXERCER AUPRES DE SON VENDEUR.

6. Loi applicable et juridiction compétente

Loi applicable. Pour les Produits installés en France, cette Garantie est exclusivement régie par le droit français

Juridiction compétente. Toute litige né à l'occasion de la présente Garantie sera soumis à la compétence des juridictions françaises compétentes.

7. Coordonnées

Toutes les réclamations et demandes de renseignements relatives à cette Garantie ou à des garanties des consommateurs doivent être adressées à techsupport.fr@sunpowerglobal.com

TCL SunPower Global B.V.

Rhijnspoorplein 10, 1018TX Amsterdam

SunPower Energy Solutions France SAS,

12/14 Allée du Levant parc d'Activités, 69890 La Tour de Salvagny, France
Tel : +33 9 78 45 50 09
https://www.sunpowerglobal.com/fr/

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025
Pour les informations sur la garantie, les brevets et les marques, veuillez consulter le site Web https://www.sunpowerglobal.com/fr/

conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.
La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si:
1o Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien;
2o La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours;
3o La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement;
4o La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.
Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.
Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).
Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien

© 2025 TCL SunPower Global B.V. Tous droits réservés. | T250002 Révision A - Décembre 2025